

CAP sur le management interculturel

On ne change pas une formule qui gagne. Si Ceran continue à proposer les formules d'immersions complètes qui ont contribué à son succès, le groupe continue d'innover. Davantage de langues et des formations au management interculturel figurent notamment au menu.



Après plus de 14 heures de vol, c'est éreinté que vous posez enfin le pied dans l'empire du milieu. Votre homologue chinois est présent, enjoué et plein d'énergie. Malgré votre manque de forme évidente, il insiste lourdement pour que vous l'accompagniez au restaurant et au karaoké. Vous préférez décliner l'invitation ; les négociations commencent demain.

Le jour suivant débute péniblement. Le comportement de votre interlocuteur est distant et les négociations sont laborieuses. Vous ne parvenez pas à trouver un terrain d'entente et, tandis que tout laissait à penser que vous alliez signer ce contrat, vous voilà reparti en France, bredouille...

Cet échec illustre le sens caché des relations informelles en Chine : apprendre à connaître ses homologues en dehors du travail est fondamental ! « Une relation en Chine se construit autour d'un verre ou d'un karaoké et, surtout, elle se façonne dans le temps. Accepter les invitations est un bon moyen de poser les bases saines d'un partenariat. C'est typiquement le genre de choses qu'un manager interculturel apprend », indique Roland Bartholomé, Directeur commercial du Groupe Ceran.

Une offre adaptée au management mobile et globalisé

C'est pour répondre à cette évolution du management contemporain, toujours plus mobile et globalisé, que le Groupe Ceran a grandement diversifié son offre ces dernières années. Sur le plan des langues enseignées,

tout d'abord, avec dès 2009 l'ajout de langues telles que le chinois mandarin, le russe, le portugais, l'italien et l'arabe. En 2011, après avoir ouvert un nouveau centre de formation à Bruxelles et un autre au Royaume Uni, Ceran a acquis Terres Neuves, une société parisienne spécialisée dans la formation, la communication et le conseil interculturels.

« On y apprend à décrypter les différences entre culture d'origine et culture partenaire pour adapter et optimiser son management, sa capacité de négociation et sa communication. Terres Neuves vous propose des clés de décodage pour identifier et gérer les différences de comportements interculturels et leur impact professionnel », souligne Roland Bartholomé.

Des projets plein les cartons

Dans le cadre des formations linguistiques - son métier historique -, Ceran continue à proposer le concept de formule résidentielle qui a fait son succès : qualité d'accueil et d'hébergement dans une ambiance conviviale, en immersion complète dans la langue cible, assurée par un encadrement permanent des professeurs de 8 à 22 heures, soit 70 heures d'immersion par semaine. « Les connaissances acquises lors des activités pédagogiques sont directement réutilisées dans des situations réelles de communication durant les repas, les pauses et les activités socioculturelles, ce qui permet de démultiplier les progrès réalisés », insiste Roland Bartholomé. Mais le Ceran s'adapte : pour les clients qui ne peuvent s'absenter une semaine, des formules de un, deux ou trois jours ont été développées.

Le Ceran propose aussi des centres de formation non résidentiels à Paris et à Bruxelles, et est également présent en Avignon et à Oakham, en Angleterre. L'été dernier s'est ouvert un tout nouveau centre pour ados à Paris, tandis qu'une nouvelle offre spéciale pour jeunes devrait voir le jour en 2016 à Bruxelles.

UNE FACTURE ALLÉGÉE

Chaque année, 6500 personnes font appel au Ceran pour leur formation, dont 1500 jeunes de moins de 18 ans. Parmi les « élèves » figurent une majorité de clients professionnels, et certaines célébrités : ministres, membres de la famille royale, sportifs, journalistes...

Bonne nouvelle, des aides financières existent pour faire baisser le montant de la facture (à partir de 2920 euros la semaine). L'AWEX, par exemple, prend à sa charge 50% du montant de la formation demandée avec une limite pécuniaire de 1000 euros par entreprise et par année. D'autres mécanismes, tels que les chèques-formation ou les aides à la formation, peuvent également intervenir. Le mieux est de contacter le Ceran qui pourra vous aiguiller sur les aides auxquelles vous pouvez prétendre : www.ceran.com ou +32 (0)87 79 11 22.

CERAN®